

Avec la participation financière de :

Québec 



Plan d'action pour l'accueil, l'intégration et l'établissement durable des personnes issues de l'immigration et des minorités culturelles 2025-2028



Mise en contexte



Le Plan d'action pour l'accueil, l'intégration et l'établissement durable des personnes issues de l'immigration et des minorités culturelles 2025-2028 s'inscrit dans une démarche collective mobilisant les acteurs du milieu de la MRC de Nicolet-Yamaska. Il est soutenu par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) dans le cadre de son Programme d'appui aux collectivités (PAC), lequel a pour objectif de renforcer la capacité des milieux à favoriser l'inclusion et la participation des personnes issues de l'immigration.

Objectifs

L'objectif général du plan d'action est de soutenir des actions qui contribuent à rendre nos communautés plus accueillantes et inclusives afin de favoriser l'accueil et l'établissement durable des personnes issues de l'immigration et des minorités culturelles dans la MRC de Nicolet-Yamaska.



Objectifs spécifiques

OBJECTIF 1

Sensibiliser la société d'accueil concernant les réalités et les enjeux vécus par les personnes issues de l'immigration, ainsi qu'à leur apport positif à la collectivité.

ACTION 1.1

Créer et diffuser un outil sur les enjeux vécus par les personnes issues de l'immigration et leur apport positif dans la communauté

Objectifs spécifiques

OBJECTIF 2

Outiller les acteurs du milieu afin de créer des conditions propices à l'accueil et à l'intégration des personnes issues de l'immigration et d'autres minorités culturelles qui s'établissent dans la MRC de Nicolet-Yamaska.

ACTION 2.1

Créer et diffuser un outil sur les enjeux vécus par les personnes issues de l'immigration et leur apport positif dans la communauté

ACTION 2.2

Outiller et sensibiliser le personnel de l'ensemble des camps de jour sur les bonnes pratiques d'accueil et d'intégration des enfants issues de l'immigration

ACTION 2.3

Sensibiliser les municipalités, partenaires, entreprises et organismes à l'importance d'un échange d'information sur l'arrivée de nouveaux arrivants, et soutenir cet arrimage par le développement d'un outil clé en main

ACTION 2.4

Promouvoir et diffuser les services en immigration et les services de proximité offerts sur le territoire

ACTION 2.5

Poursuivre les activités de la Table de concertation des partenaires de l'immigration

Objectifs spécifiques

OBJECTIF 3

Soutenir l'attractivité du territoire en faisant rayonner les opportunités d'établissement dans la MRC de Nicolet-Yamaska auprès des personnes issues de l'immigration et d'autres minorités culturelles.

ACTION 3.1

Promouvoir la MRC de Nicolet-Yamaska dans les salons afin de présenter les opportunités en région